

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 33 (1987)
Heft: 5

Rubrik: Revue de presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



canton de berne

Manque de personnel soignant à l'hôpital de l'île : Recrutement à l'étranger

Pour pallier au manque chronique de personnel soignant, encore aggravé par l'introduction de la semaine de 42 heures, la direction de l'hôpital de l'île à Berne va tenter un essai peu conventionnel : le recrutement de personnel à l'étranger. C'est ce qu'a décidé le conseil d'administration, annonce un communiqué de l'hôpital diffusé récemment. Lorsqu'il a été décidé d'introduire la semaine de 42 heures pour le personnel soignant, la direction a immédiatement demandé l'autorisation d'engager du personnel supplémentaire. Si l'autorisation a été accordée, la direction n'est pas parvenue à combler les vides. Le conseil d'administration a également décidé d'engager du personnel désireux de reprendre une activité professionnelle. Au vu de la situation tendue, une réduction des prestations devrait être prise en considération, comme le refus de patients en provenance d'autres cantons ou d'opérations non nécessaires.

Les millions de la tempête

La tempête de foehn qui s'est abattue sur la Suisse début avril a provoqué des dégâts pour plusieurs millions de francs. Dans le seul port de "La Pichette", près de Vevey, ils atteignent 10 millions. Ailleurs en Suisse, plus spécialement dans le centre et l'est du pays, les forêts, les immeubles et des véhicules ont subi d'importants dommages.

Au port de "La Pichette", 20 des 100 bateaux ont coulé et 60 sont endommagés, les uns à un point tel qu'il ne sera pas possible de les réparer. Un collaborateur de l'ingénieur responsable de la digue flottante qui protégeait le port a indiqué que l'installation avait coûté 3 millions de francs. Sur le lac de Thoune, 20 embarcations sont allées par le fond.

En Valais, le téléphérique Rarogne-Unterbäch a été bloqué pendant quelques heures mais aucun dégât n'a été signalé. Dans le reste de la Suisse romande, rien ne s'est produit.

Dans la forêt appenzelloise, 50 000 mètres cubes ont été couchés par la tempête sur des surfaces atteignant jusqu'à 40 000 mètres carrés. Au total de 130 à 150 hectares de forêts sont touchés, a indiqué le forestier cantonal des Rhodes extérieures d'Appenzell. Des dégâts de cette importance ne se produisent qu'une fois tous les cinquante

ans. Là aussi, l'addition s'élève à plusieurs millions de francs.

Les horticulteurs ont aussi souffert des éléments. La Société suisse d'assurance contre la grêle a estimé que la majorité des sinistres s'est produite sur un axe allant de Schwyz à Appenzell. Un porte-parole de la compagnie a précisé qu'une vingtaine de serres ont été gravement touchées. La Mobilière suisse a également signalé des dommages pour plusieurs millions de francs.

Des arbres se sont abattus sur les lignes de différentes compagnies ferroviaires. La rupture des caténaires a interrompu la circulation des trains entre Leissigen et Interlaken et près de Zweisimmen. Les CFF, selon un porte-parole, s'en tirent cependant à bon compte.



canton de genève

Académie d'art dentaire de Genève "Un Art, une carrière"

Découvrir une profession passionnante

Au carrefour des métiers de santé et des métiers d'art s'ouvre une profession passionnante, quoi que mal connue : la Technique Dentaire.

Elle apporte à ceux qui la pratiquent comme aux patients qui en bénéficient les satisfactions tenant à la fois au "mieux-être" du corps et à l'esthétique.

La première académie au monde est à Genève

Curieusement, jusqu'ici, il n'existait pas d'enseignement complet de cette profession. Celui ou celle qui voulait pratiquer les techniques de l'art dentaire devait recueillir sur le terrain, ici et là, les éléments de la pratique.

Ce fut le cas de Michel Janin, technicien dentaire genevois, qui voyagea pendant de nombreuses années pour se perfectionner. Ce qui lui donna l'idée de fonder cette Académie, la première au monde de ce haut niveau.

Elle existe enfin aujourd'hui à Satigny, au milieu des vignes, dans un cadre propice au travail, à 10 minutes du centre de Genève.

Un enseignement total et bilingue

Dans une magnifique ferme rénovée, les locaux de l'AAD offrent aux élèves d'une part les matériels de pointe, avec les technologies d'avenir, dont bien des laboratoires en activité ne se doteront pas avant plusieurs

années. Les cours sont donnés en Français et en Anglais par des professionnels chevronnés dans des classes-laboratoire, équipées aussi pour l'enseignement par vidéo, permettant de diffuser des bandes venues du monde entier.

Mais d'autre part, l'AAD enseigne toutes les disciplines indispensables pour aborder vraiment une carrière indépendante : comptabilité, informatique, gestion d'entreprise, psychologie et contacts humains, etc...

Un diplôme envié

A l'issue des trois années d'études (payantes), c'est une école privée, mais c'est un investissement rapidement rentable dans une carrière bien rémunérée. Les étudiants reçoivent un diplôme de technicien supérieur en art dentaire, qui leur permettra d'exercer avec la confiance des professionnels, et de s'insérer très vite dans la vie active.

Pour les dentistes aussi

L'Académie d'Art dentaire réunit des informations et des pratiques d'une telle actualité, que des médecins-dentistes ont également souhaité en bénéficier. Pour eux (et pour les techniciens dentaires qui désirent se perfectionner) l'AAD a ouvert un cycle de conférences et de séminaires également sur trois années.

Des dentistes et techniciens, de haut niveau, de nombreuses nationalités y participent déjà. Nul doute que cette présence permettra aussi aux élèves de l'AAD des contacts fructueux.

ATS

Chômage : directeurs recyclés

Un bureau genevois vient au secours des chômeurs haut de gamme qui ont perdu leur place par suite d'une restructuration d'entreprise. L'an dernier trente-deux candidats ont retrouvé un poste. Et 80 % d'entre eux une meilleure place qu'avant.

Comment retrouver un job à la hauteur quand on a été directeur, PDG ou chercheur de pointe ? Depuis une année, un bureau genevois propose sa formule et promet de livrer aux cadres en mal d'emploi le secret de la méthode. Aux Etats-Unis, cela s'appelle "l'outplacement". Que l'Europe découvre peu à peu et traduit avantageusement par "réorientation de carrière". A Genève, l'expression commence à faire fortune.

André Crettenand, «Journal de Genève»

« Plus vous gravissez les échelons, plus vous êtes admiré et haï, mais plus vous êtes seul » : Jean-Pierre Weber, diplômé de l'IMI, ex "chasseur de têtes", en connaît un bout sur ceux qui occupent les sommets de la hiérarchie. Il connaît surtout les affres de ceux qui perdent leur place au soleil au détour d'une restructuration. La chose n'est pas si rare : dans le bureau d'"outplacement" qu'il a ouvert l'année dernière à Genève, Jean-Pierre Weber a vu défiler plus d'une trentaine de cadres supérieurs, dont la moitié travaillait en Suisse romande, et non des moindres : trois directeurs généraux, un directeur de banque, le directeur d'une grande industrie suisse, des chefs de service d'organisations internationales et une demi-douzaine de scientifiques. Qui, tous, se sont retrouvés sur le carreau.

Chômeurs haut de gamme

Ces chômeurs haut de gamme, d'une espèce nouvelle, ont une moyenne d'âge de 45 ans. « Devant la perspective du licenciement, explique M. Weber, ils commencent par faire le tour de leurs clubs. Mais leurs pairs ont rarement besoin dans l'immédiat d'un directeur général ! ». Et les petites annonces d'emploi offrent rarement ce genre de poste. Bref, comment réussir un nouveau décollage en douceur ? Un petit cours de pilotage de carrière s'impose !

Le programme débute avec une auto-analyse serrée. Un psychologue et deux conseillers sont prêts à aider le candidat pour établir un "check-up" professionnel. Puis, place au nœud du problème : comment trouver un emploi ? "Il n'y a pas de recette miracle, dit Jean-Pierre Weber, mais chercher un emploi est déjà en soi un job à plein temps !". Les ex-directeurs trouvent ainsi refuge dans les bureaux de la société d'"outplacement" où ils peuvent disposer d'un secrétariat et de toute une documentation. Ils y apprennent à parler stratégie d'approche et à ne pas manquer l'entreprise-cible. Autrement dit, il s'agit de contacter la bonne société et la bonne personne pour décrocher un rendez-vous. Reste alors à préparer l'interview. Jean-Pierre Weber en distille la technique, vidéo à l'appui. Simple, non ? L'ensemble de la démarche n'en dure pas moins entre quatre et six mois.

100 % de réussite

Et ça réussit : les 32 candidats de l'année dernière ont tous retrouvé un poste, 80 % d'entre-eux, une meilleure position. Parfois au prix d'un déplacement : dix personnes ont quitté leur lieu de travail. Particularité de la méthode : elle est à charge des sociétés qui licencient. Ce sont elles en effet qui font appel aux services des bureaux de réorientation de carrière, et qui versent pour le programme 15 % du salaire annuel du candidat.

Jusqu'à ce qu'il ait retrouvé du travail. De grands groupes suisses et des organisations internationales font appel au bureau de M. Weber. Une manière élégante au fond de se séparer à l'amiable de collaborateurs de haut niveau.



canton du jura

Bientôt du vin jurassien

A l'initiative de la coopérative agricole Centre-Ajoie à Alle, la première vigne jurassienne sera plantée le printemps prochain. L'aboutissement de ce projet fait suite à une étude menée de concert avec le service cantonal de l'économie rurale et la station fédérale de recherches agricoles à Changins, a indiqué la coopérative Centre-Ajoie au cours d'une conférence de presse à Buix.

Un terrain de 20 000 m² environ a été acheté à Buix. Il sera aménagé en terrasses, de manière à planter quelque 7 000 plants de vignes, des cépages blancs de type Riesling, et rouges de type Pinot. Les frais d'investissement, achat du terrain compris, sont évalués à moins de 600 000 francs. Selon des études, la première récolte devrait avoir lieu en automne 1991 et devrait atteindre la valeur moyenne d'une bouteille de 7 dl par m², soit 17 000 bouteilles. Les charges annuelles, qui devraient être couvertes par la vente des bouteilles, sont devisées à 140 000 francs.

Le Centre-Ajoie n'a pas pour objectif de réaliser une affaire financière, mais de démontrer qu'une diversification agricole est possible et de doter le Jura, à l'instar de vingt autres cantons suisses, de son propre vin. Le nom du futur cru jurassien n'a pas encore été choisi. Il pourrait faire l'objet d'un concours.

Les carrières de Bonfol vont revivre par Fabrice Moeckli

Les carrières de Bonfol dans le Jura, qui constituent un milieu naturel unique en Suisse, vont bientôt revivre grâce à l'assainissement de la réserve naturelle entreprise depuis le mois d'août. Tous les plans d'eau autour du village de Bonfol, situé à quelques kilomètres au nord-est de Porrentruy seront vidés, curés et débarrassés de leur vase. Les digues, devenues perméables, seront réaménagées afin de résister aux attaques des rats musqués.

Les premiers aménagements des étangs de Bonfol remontent au XV^e siècle. Les plans d'eau servaient alors de garde-manger aux Prince-évêques de Bâle qui séjournaient au château de Porrentruy. Ils y trouvaient notamment des carpès, d'où le nom de carrières. Les étangs ont été ensuite délaissés, les dernières mesures sérieuses d'assainissement remontent au milieu du XVIII^e siècle. Les plans d'eau ont été placés sous la protection de l'Etat en 1962. En 1973, le site est

inscrit dans l'inventaire fédéral des paysages, sites et monuments d'importance nationale.

En décembre 1981, le parlement jurassien a accordé les crédits nécessaires à l'achat du dernier étang de la réserve encore en mains privées, le "Neuf Etang", pour la somme de 320 000 francs. Dès cette époque, l'Office cantonal des eaux et de la protection de la nature a entrepris divers aménagements, notamment en prévision d'un assainissement global de la réserve.

Si les étangs utilisés à des fins piscicoles ont été entretenus régulièrement, les autres ont été laissés à l'abandon. Certains plans d'eau sont bientôt comblés par les sédiments, d'autres sont envahis par la végétation. Les digues, attaquées par les rats musqués, perdent leur imperméabilité et les canaux d'alimentation des étangs font parfois peine à voir.

En mai dernier, le parlement accordait un crédit d'un million de francs pour l'assainissement et la réfection de la réserve naturelle de Bonfol. Les travaux devraient être terminés d'ici 1989.

Les travaux s'effectueront en plusieurs étapes. Au mois d'août a débuté l'extraction de plus de 30 000 m³ de sédiment du "Neuf Etang". Cette opération coûtera 400 000 francs. On procédera ensuite à la réfection ou à la confection de nouvelles digues plus résistantes aux attaques des rats musqués. Ces travaux, budgétisés à 500 000 francs, prendront fin en 1988. Divers aménagements, pour 100 000 francs, seront alors effectués aux abords de l'étang.

Pour le financement global des travaux d'assainissement, le canton compte sur une participation de la Confédération qui pourrait atteindre 35 % au statut d'importance nationale du site. L'Office fédéral des forêts et de la protection de la nature a déjà garanti une subvention de 168 000 francs pour 1986. On attend encore des versements de diverses fondations.

Les carrières de Bonfol, uniques en Suisse, sont constituées d'un milieu naturel d'espèce animales et végétales rarement présentes dans notre pays. On y compte pas moins de 65 espèces de libellules. L'office des eaux et de la protection de la nature procède actuellement à des études sur ce milieu unique dans notre pays.

Grâce aux aménagements entrepris, les carrières revivront, conférant ainsi un attrait supplémentaire à cette réserve, lieu privilégié des amoureux de la nature, de la marche ou simplement du calme, denrée toujours plus rare dans notre société.



canton de neuchâtel

Le passé prussien de Neuchâtel fascine les Allemands

Le pays de Neuchâtel fut durant un siècle

cle et demi environ une principauté dépendant du roi de Prusse. Aujourd'hui, de nombreux Allemands, fiers de traditions culturelles, n'ont pas oublié ce lien historique. Aussi ont-ils invité le canton à aller prochainement se présenter à eux à travers une importante exposition qui se tiendra à Berlin.

Les Allemands de l'Ouest collectionnent avec passion les objets témoins de leur histoire ou qui participent au fondement de leur identité. Dans ce contexte, une fondation chargée de défendre le patrimoine culturel prussien (La " Stiftung preussischer Kulturbesitz ") a été créée dans l'immédiat après-guerre avec siège à Berlin. Cette institution, financée conjointement par l'ensemble des " Länder " est aujourd'hui un instrument au rayonnement considérable, qui emploie quelque 1 600 collaborateurs et gère une quinzaine de musées ainsi que plusieurs galeries, bibliothèques, archives et instituts divers.

Ces responsables attachent une réelle importance à la période, qui va de 1707 à 1857 (exception faite des années napoléoniennes de 1806 à 1814), au cours de laquelle le roi de Prusse officia comme prince de Neuchâtel ; ils estiment que ce coin de Romandie n'est pas sans influence sur la culture berlinoise. La fondation a dès lors invité la République et canton de Neuchâtel à mieux se faire connaître de la population ouest-allemande ; ce, par le biais d'une exposition, dont elle financera le projet et la réalisation, qui se tiendra au printemps 1989 (de mai à juillet) dans le salon du château de Charlottenburg.

Le Conseil d'Etat a, en décembre de l'année dernière, répondu favorablement à cette offre. Une commission ad hoc œuvre actuellement à l'élaboration du scénario de l'exposition. En principe, c'est une rétrospective complète de la vie du canton, de ses origines préhistoriques à aujourd'hui, qui sera proposée, abordée sous les angles tant artistique qu'économique ou social. Il est prévu qu'après Berlin, elle passe par Bonn, Berne et Neuchâtel.

Laurent Borel, " Journal de Genève "

Découvrir le canton de Neuchâtel à vélo

Avec formule " Qui sera le roi de la petite reine ? " tout un chacun est invité du 9 avril au 5 juillet à pratiquer le vélo pour découvrir le canton de Neuchâtel. Les organisateurs -le service cantonal des sports par " Sports pour Tous ", l'Union Cycliste Neuchâteloise et les CFF - ont présenté cette épreuve-randonnée qui devrait trouver son couronnement dans un déplacement le 12 septembre au Comptoir de Lausanne lors de la journée officielle neuchâteloise. Coût de cette opération : 15 000 F.

Six itinéraires cyclo-touristes sont proposés, ils se présentent sous la forme d'un rallye à effectuer à son propre rythme et seront ouverts à certaines dates.

L'ouverture du premier parcours est fixé au

9 avril et sera praticable jusqu'au 17 avril. L'objectif est à la fois de faire découvrir le vélo, de permettre à chacun d'apprécier voire de découvrir son environnement et, facteur important, de se maintenir en forme. Les parcours qui quadrillent tout le canton font en moyenne entre 25 et 30 km. Rappelons que Neuchâtel totalise quelque 360 km de pistes-cyclables.

Les CFF sont étroitement associés à cette action de " Sports pour Tous " puisque chaque gare placardera des affiches, délivrera des bulletins de participation et mettra à la disposition du public un certain nombre de bicyclettes. Des prix : bicyclettes et bons CFF viendront récompenser les meilleurs randonneurs.



canton d'obwald

Festivités du 500^e anniversaire de la mort de Nicolas Flue

La célébration du 500^e anniversaire de la mort de Nicolas Flue a été marquée par de nombreuses manifestations. Une foule de fidèles ont participé aux divers services religieux qui ont célébré l'ermite du Ranft, considéré comme le Saint-patron de la Suisse. L'un des points forts de cette commémoration a été l'office célébré dans la paroisse de Sachseln. Dans son homélie, l'abbé du couvent bénédictin de Muri-Gries, Dominikus Loepfe, a décrit Nicolas de Flue comme un modèle de christianisme, engagé entièrement pour Dieu et dans le monde. Au centre des manifestations figurait la présentation d'un nouvel ouvrage consacré à Nicolas de Flue et dû au Père Rupert Amschwand.

Le service religieux, retransmis par la télévision, a mis fin à la partie officielle des festivités du week-end. Le chapelain de Saint-Nicolas Josef Gemperle a insisté sur le rôle important tenu par la femme de Nicolas, Dorothee. C'est grâce à sa compréhension que le Saint a pu répondre à l'appel de Dieu, se séparant de sa femme et de ses dix enfants, le dernier n'étant âgé que de 16 semaines. Saint Nicolas de Flue ne l'aurait pas fait sans l'accord de sa femme, a rappelé l'abbé Gemperle. Et sans Nicolas de Flue, il n'y aurait pas la Suisse, a-t-il poursuivi.



canton de soleure

Les médecins suisses veulent créer une organisation de protection de l'environnement

Des médecins de toute la Suisse souhaitent se réunir pour lutter en faveur d'un environnement sain. Une commission des 3 500 médecins qui avaient lancé l'action " L'air c'est la vie " et l'association " Médecins pour l'environnement " ont décidé à Olten

d'appeler toute la communauté médicale à fonder le 21 juin une organisation de protection de l'environnement.

La future organisation vise à sensibiliser les médecins, les patients et le public en général à la nécessité d'un environnement sain, a indiqué la commission. Elle luttera pour un comportement écologique et combattra les atteintes à l'air, à l'eau et au sol. Elle a en outre annoncé des campagnes pour la protection de l'homme, des animaux et des plantes.

L'an dernier, un groupe de 3 500 médecins avaient lancé un appel aux gouvernements fédéral et cantonaux, demandant des mesures contre la pollution de l'air. L'action était intitulée " L'air, c'est la vie ". Certains médecins ont également sévèrement critiqué le débat de la session de printemps du Conseil national sur la population de l'air et les " maigres " mesures qui en ont résulté.



canton du tessin

Collaboration Air France-Crossair sur la ligne Lugano-Berne-Paris

La compagnie aérienne nationale française Air France et la compagnie aérienne régionale suisse Crossair, Bâle, ont signé à Lugano un contrat de collaboration pour l'exploitation commune de la ligne Lugano-Berne-Paris. C'est la première fois qu'une compagnie nationale desservira le Tessin par des vols réguliers.

Le directeur du réseau européen d'Air France, M. Didier Mimault, et l'administrateur-délégué de Crossair, M. Moritz Suter, ont expliqué qu'une collaboration s'avérait préférable dans ce cas pour réduire les risques de perte qu'une situation de concurrence.

L'exploitation de la ligne entre Berne et Paris et entre Lugano et Paris se fera sur la base d'un accord financier commun. Le nouvel horaire d'été offrira chaque jour deux vols Lugano-Paris et Paris-Lugano avec escale à Berne. Un seul vol est toutefois prévu en fin de semaine.

C'est en 1980 que Crossair avait ouvert une ligne Berne-Paris. Trois ans plus tard, la compagnie suisse étendait sa ligne à Lugano. Air-France, pour sa part, exploite en direction de la Suisse les lignes régionales Bordeaux-Genève et Lyon-Zurich.

Le directeur de l'office luganais du tourisme M. Eugenio Foglia s'est déclaré enchanté des possibilités ainsi offertes d'intensifier les contacts touristiques, économiques et culturelles avec la France.



canton de vaud

Tradition depuis 1614 :

Le Pain des Veuves à la Tour-de-Peilz

Mercredi 25 mars, toutes les veuves de la

commune de La Tour-de-Peilz ont reçu un pain d'une livre. La municipalité entretient fidèlement d'année en année une tradition remontant au XVII^e siècle. En 1987, le "Pain des veuves" a été remis sans distinction d'aucune sorte à près de 700 femmes. La plus jeune est dans la trentaine, la plus âgée a 100 ans révolus.

C'est en 1614 que Dame Catherine Plattet laissait en mourant une donation de 450 florins à l'hospice de La Tour. La somme devait servir à l'achat de blé, afin de remettre chaque année aux veuves une miche de pain mi-blanc. On ne sait rien de la donatrice, si ce n'est qu'elle était veuve elle-même, d'un certain Maurys Frissard.

Catherine Plattet avait fixé la date de la distribution au 25 mars, fête de l'Annonciation. Cette date du 25 mars, que l'Eglise réformée vaudoise a du reste continué de fêter jusqu'en 1863, a toujours été respectée. De mémoire d'homme, la tradition du "Pain des veuves" n'a connu qu'une interruption, entre 1943 et 1948, pour cause de guerre mondiale et de rationnement.

M. Alfred Vodoz, huissier communal, a organisé cette année sa 36^e et dernière distribution, avant sa prochaine retraite. La commune fait un geste appréciable en maintenant ce geste annuel, relève-t-il. En effet, depuis belle lurette, la donation Plattet n'est plus qu'un document déposé aux archives communales. Et aujourd'hui, "même la plus déshéritée de nos veuves peut se payer une michette de pain".

La distribution est assurée par six employés communaux. Elle prend toute la journée. La tournée demande de la discrétion et de la psychologie, commente M. Vodoz. Surtout lorsqu'on frappe à la porte d'une veuve pour la première fois. Mais le responsable ne se souvient que de deux cas de refus et le pain, emballé aux couleurs de la ville et est généralement bien reçu.

Ainsi Mme Marie Flückiger, 86 ans, est toujours heureuse de voir arriver son pain de veuve. Cela fera bientôt 40 ans qu'elle l'a reçu pour la première fois. C'était difficile au début, se souvient-elle. Mais aujourd'hui, même si le cœur est un peu serré, le 25 mars est toujours une belle journée. Deux fois veuve, Mme Flückiger, ne reçoit qu'une miche. Mais c'est bien suffisant, dit-elle en riant.

Les traditions de ce genre, fort nombreuses dans le passé, se sont le plus souvent taries avec la somme léguée. Mais, voisin de La Tour-de-Peilz, le village de La Chiésaz maintient lui aussi la coutume, en distribuant, pour Noël, du pain dans les foyers. Telle était la volonté dernière, en 1761, du lieutenant Jean-Paul Bonnard.

Agefi Magazine : le premier mensuel économique romand

Le numéro zéro du nouvel "Agefi Magazine", premier et seul mensuel économique de langue française en Suisse romande, est

sorti à Lausanne. Il est édité par l'Agence économique et financière S.A. (Agefi), entreprise française dont la rédaction romande est dirigée par M. Alain Fabarez. Onze fois par an, au début du mois et sur 96 pages au minimum, les rédacteurs spécialisés de l'Agefi et des personnalités du monde économique et financier analyseront et commenteront l'actualité suisse et étrangère dans de nombreuses rubriques enrichies de statistiques et d'illustrations : entreprise, conjoncture, bourse, portefeuille, changes, voyages. Ils développeront des dossiers sur des thèmes généraux comme l'immobilier et la construction, la fusion de sociétés, le marché de l'art, les technologies bancaires.

"Agefi Magazine" sera tiré pour les premiers numéros à 10 000 exemplaires, vendus en kiosques en Suisse et à l'étranger.

Le canton de Vaud hôte d'honneur à la Foire de la Haute Savoie

Le Canton de Vaud a été l'hôte d'honneur de la 57^e Foire de la Haute-Savoie à La Rochesur-Foron, du 25 avril au 4 mai. La présence vaudoise (pavillon et "pinte") fait partie des efforts visant à intensifier la collaboration entre les deux rives du Léman, a relevé M. Raymond Junod, chef du département de l'agriculture, de l'industrie et du commerce.

La foire de Haute-Savoie groupe 500 exposants et reçoit chaque année quelque 100 000 visiteurs. La bourse des affaires du Marché franco-suisse de l'entreprise, organisée deux fois l'an depuis quelques années, s'est tenue durant la foire. Une délégation de "notables" d'une ampleur inhabituelle (150 invités) a participé, le 28, à la journée officielle vaudoise. Cette délégation a été reçue par le Conseil général de la Haute-Savoie. L'an prochain, le département français sera l'hôte d'honneur du Comptoir suisse de Lausanne.



canton de zurich

"EXIT" : Fondation "Hospices pour mourants"

EXIT, Association pour une mort humaine (Suisse alémanique), réunie en assemblée annuelle, à Zurich, a décidé de mettre sur pied une fondation destinée à la création d'"hospices pour les mourants". Selon son président Walter Baechli, l'organisation compte plus de 15 000 adhérents.

Des "hospices pour les mourants" existent déjà en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis. Ils prodiguent aux mourants "des soins psychologiques et corporels que les hôpitaux normaux ne sont pas à même de leur offrir", a expliqué M. Baechli.

L'assemblée annuelle d'EXIT a déploré le manque d'expérience des médecins dans leurs rapports avec les mourants, estimant que le thème de la mort n'est abordé que

trop furtivement dans leur formation médicale. L'association a par conséquent demandé que le médecin accomplisse un dernier acte de dignité en accompagnant le mourant dans l'agonie.

L'anesthésiste néerlandais Pieter Admiraal a expliqué, lors d'une conférence de presse qui a précédé l'assemblée d'EXIT, que l'aide à la mort décidée librement et la mort donnée à la demande du mourant sont interdites par la loi dans son pays. Selon M. Admiraal, les tribunaux néerlandais tolèrent cependant l'aide active donnée à des malades gravement atteints : les médecins aident ainsi à mourir quelque 6 000 malades par an.

Notre couverture Festival de Zurich

Programme

Nuage sonore (Klangwolke) dans les parcs et les promenades aux bords du lac de Zurich.

Réalisation : **Walter Haupt, Munich**. Le concert sera transmis à partir de la Grande Salle de la Tonhalle.

Hector Berlioz (1803-1869) Symphonie Fantastique Op. 14 Episode de la vie d'un artiste.

Orchestre de la Tonhalle de Zurich, **Hiroshi Wakasugi**, direction.

"Klangwolke" désigne un nouveau moyen de transmission de la musique en plein air. Il a été conçu par le compositeur Walter Haupt. Chacune des masses orchestrales -les instruments à cordes, à bois et à vent -seront enregistrés séparément, et retransmis en fonction de la distance des auditeurs, à travers plus d'une centaine de haut-parleurs.

Expositions au Kunsthau de Zurich

Du 5 juin au 23 août 1987. Ouverture : jeudi 4 juin 1987, 20 heures.

Eugène Delacroix (1798-1863), peintures, dessins, estampes.

Victor Hugo (1802-1885), dessins
Charles Baudelaire (1821-1867), dessins.

Pendant l'exposition "Delacroix" au Kunsthau de Zurich **Frédéric Chopin (1810-1849)**, Etudes, Polonaises, Mazurkas.

Exposition au Kunsthau de Zurich

Du 5 juin au 23 août 1987

Photographie française 1840-1871

Paris à travers la photographie au tout début de cette invention.

Autres expositions

Du 5 juin au 26 juillet 1987

"**Halle Heimplatz**" vis-à-vis du Kunsthau de Zurich

"**Passages**", Paris 1815-1871

Aperçu culturel d'une époque

Cette exposition culturelle s'entend comme une toile de fond devant laquelle les péripéties romantiques du Festival International de Zurich peuvent se développer.